

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2014

POUVOIRS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL - (N° 1848)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS60

présenté par
M. Robiliard, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« donné lieu à »,

le mot :

« prononcé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel